

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, jusqu'à nouvel ordre, le projet de loi sur les langues officielles sera étudié vendredi. S'il y a le moindre changement, j'en informerai la Chambre demain.

M. l'Orateur suppléant: Comme il est six heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 2 heures de l'après-midi.

A six heures la séance est levée d'office en conformité du Règlement.
